

Tubéo : sept mois pour se mettre en règle

Le syndicat des communes du Pays de Bitche a construit pour 16 millions d'euros son propre réseau très haut débit. Mais il est aujourd'hui remis en cause par l'Arcep, l'autorité de régulation des télécommunications.

La situation

Longtemps, le Pays de Bitche a été un peu coupé du monde. Les élus du syndicat des communes, qui regroupe 46 localités, se sont donc pris en main pour édifier leur propre réseau à très haut débit, Tubéo. Pas moins de 16 millions d'euros ont été investis, 10 000 clients sont aujourd'hui comptabilisés et seulement trois modestes annexes (à Baerenthal, Soucht et Sturzelbronn, soit 360 foyers) ne sont pas reliées à ce réseau qui fait bien des envieux.

« Il y a cinq ou six ans, nous n'avions encore rien, ironise Daniel Zintz, le président du syndicat des communes qui n'est pas peu fier d'avoir montré l'exemple en matière de télécommunications. Nous avons réussi un exploit. Les autres opérateurs téléphoniques, qui affirmaient que ça ne marcherait pas, sont donc jaloux de notre succès. »

La concurrence

Qu'ils soient créés par des

sociétés privées (Orange, SFR, Bouygues...) ou des collectivités publiques (comme le syndicat des communes), ces réseaux très haut débit doivent être ouverts, accessibles à tous les opérateurs. On dit « mutualisable » dans le jargon des télécoms. C'est la loi. Sauf que le réseau Tubéo ne le serait pas. C'est Orange qui a porté l'affaire devant l'Arcep, l'autorité de régulation des télécommunications.

« Pour utiliser ce réseau, nous avons fait la demande au syndicat des communes, annonce Hubert Thiel, le directeur régional d'Orange. Il n'a pas donné suite à notre demande. Et aujourd'hui nous ne pouvons pas aller dessus. » Ce qui est faux, selon Daniel Zintz. « Le réseau est ouvert, mais pas dans les règles de l'art, et des opérateurs, comme Moselle Télécom ou SFR l'utilisent », rétorque le maire de Siersthal.

La décision

Face à ce conflit, l'Arcep a tranché : elle donne sept mois



Partout dans le Pays de Bitche, comme ici à Volmunster, le réseau très haut débit Tubéo s'est construit. Mais il est aujourd'hui remis en cause par l'Arcep. Photos RL

au Syndicat des communes du Pays de Bitche pour proposer un calendrier d'adaptation de son réseau et une nouvelle offre

d'accès. A travers cette décision, l'autorité de régulation montre qu'elle n'accepte plus « que les collectivités et les acteurs du secteur des télécoms fassent preuve d'approximation et de légèreté ».

Ce qui est étonnant, c'est que l'Arcep, par la voix de son président Jean-Luc Silicani, avait salué, lors de l'inauguration de Tubéo en 2009, les efforts qui déployés par le syndicat des communes. Mais « il apparaît aussi clairement que les collectivités ont intérêt à s'insérer dans des schémas directeurs d'aménagement numérique plutôt que de faire cavalier seul et à faire appel à des opérateurs spécialisés dans le déploiement de réseaux d'initiative publique. »

Les conséquences

Le Syndicat des communes du Pays de Bitche va donc devoir se remettre au travail,

pour revoir l'ingénierie de Tubéo, les armoires, les prises. Daniel Zintz a demandé un rendez-vous à Jean-Luc Silicani. « Il a été impressionné par notre réseau construit sur deux fibres, une pour Tubéo, une pour les autres opérateurs, s'étonne l' élu, et aujourd'hui il me dit que je ne suis pas conforme. »

En tous les cas, Orange n'est pas prêt à se laisser faire. « Nous sommes dans une situation de monopole, que nous combattons pourtant depuis une vingtaine d'années, s'insurge Hubert Thiel. A cause de ce réseau entièrement financé par des fonds publics, nous avons perdu beaucoup de clients au Pays de Bitche et nous ne voulons pas avoir un no mans land. » Et si le syndicat des communes ne se conforme pas aux sollicitations de l'Arcep, l'opérateur est prêt à porter l'affaire devant la justice.



Daniel Zintz, patron du syndicat des communes : « Orange est jaloux de notre succès. »



Hubert Thiel, directeur régional d'Orange : « Il y a une loi à respecter, c'est tout. »